



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CNAMTS

Question écrite n° 119739

Texte de la question

Mme Monique Iborra attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'inquiétude des salariés de la CNAMTS à Toulouse, suite à l'annonce d'un projet de restructuration des équipes informatiques de ce service public. En effet, ce projet de restructuration ne serait pas sans conséquence sur l'emploi des agents des services informatiques, provoquant une instabilité générale avec 300 mobilités, une perte de confiance dans la CNAMTS avec une dévalorisation des personnels et des risques psycho-sociaux non négligeables. Cette restructuration est d'autant plus surprenante que le site informatique de la CNAMTS de Toulouse travaille depuis 20 ans sans aucune difficulté avec les 944 informaticiens répartis entre Paris et les autres sites informatiques de province. Les personnels ont fait des propositions constructives, sont ouverts à l'évolution de leurs emplois dans le respect de leurs compétences en ingénierie informatique. Elle lui demande donc quelle est la justification de cette réorganisation et quelles sont les garanties qui seront données aux salariés sur la prise en compte de l'expertise mandatée par le comité d'entreprise.

Données clés

Auteur : [Mme Monique Iborra](#)

Circonscription : Haute-Garonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119739

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10761

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)